Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 41 (1915)
Heft: 10

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

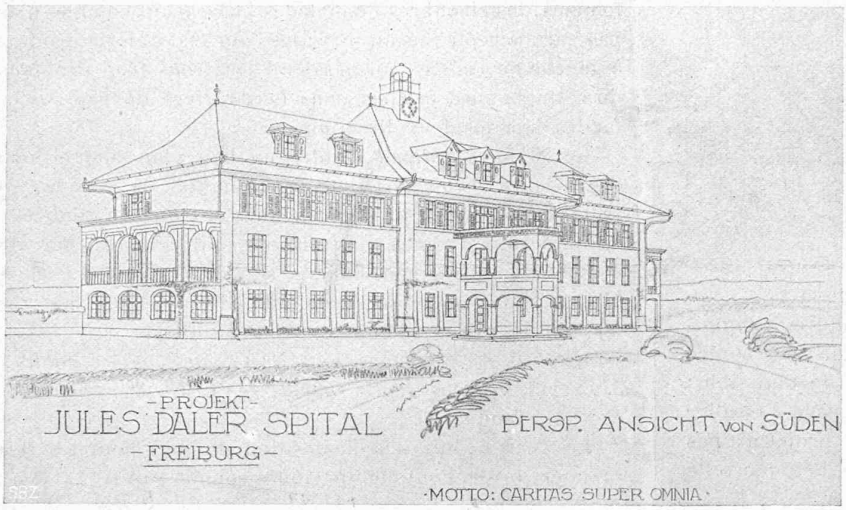

établir des barrages mobiles, permettant de régulariser ce niveau en tout temps. Ceci aussi bien pour la navigation que pour la force.

3° Il est désirable de créer des lacs de retenue d'eau, afin de pouvoir utiliser la force quand elle est demandée, en accumulant l'eau en trop pendant les heures de chômage, total ou partiel.

4° Les remous artificiels créés par les retenues ne doivent pas remonter au delà du commencement des porogs, vers Lotzmanskaya-Kamenka.

(A suivre).

Concours de plans pour la construction de l'hospice Jules Daler, à Fribourg[1].

Rapport du jury. Le jury réuni dans la grande salle de l'Ecole réformée de Fribourg, le vendredi 19 mars 1915, à dix heures du matin, constate que 54 projets ont été présentés et reçus en temps voulu.

Ces 54 projets, dont plusieurs comptent un très grand nombre de planches représentent une surface considérable. Le jury décide de prier la Commission de bâtisse de faire exposer les projets et s'ajourne au 27 mars à 8 heures du matin.

Séances du jury du samedi 27 et du dimanche 28 mars. Le jury réuni au complet prie M. Henri Meyer, architecte à Lausanne, de le présider.

Vu le grand nombre des projets, il est décidé de procéder par élimination.

Après une première tournée d'étude 20 projets sont éliminés, comme accusant des défauts de premier ordre; ce sont les numéros :

49. « Sonne ». — 47. « Arbeit ». — 5. « Pour l'Humanité ». — 15. « Uebersichtlich ». — 42. « Luft und Licht ». — 14. « Solsana ». — 31. « A l'ancien Fribourg ». — 11. « Roulez Tambours ». — 25. « Asklepios ». — 43. « Am Rain ». — 7. « Im Grünen ». — 30. « Frühlingsmorgen ». — 3. « Lazare ». — 26. Am Südhange ». — 48. « Sonniger Ausblick ». — 12. « Jules Daler ». — 16. « St-Nicolas ». — 8. « Air et soleil ». — 39. « Frieden ». — 44. « Einfach, sonnig und klar ».

Au deuxième tour, dans un examen détaillé, 23 projets furent également éliminés pour défauts réels quoique moins importants que les précédents. Ce sont les numéros :

1. « Sana ». — 2. « Legs ». — 4. « Speranza ». — 6. « Fifi ». 10. « Märzeglöggli ». — 13. « März 1915 ». — 18. « Sonnenchein ». — 20. « Für die Kranken ». — 21. « Köstlich gut ». — 22. « Sunsite ». — 23. « Quisisana ». — 24. « Heilstätte ». 27. « Croix-Rouge » (dessinée). — 28. « Les Armaillis ». — 29. « Giebelhaus ». — 32. « Berra ». — 34. « Sonnig » (A). — 35. « Sonnig » (B). — 37. « Rotheskreuz ». — 46. « Sarine ». — 50. « Heilung ». — 51. « Christe in pauperibus ». — 54. « Lux Vita est ».

Le jury procède alors à un troisième tour d'élimination mais avec critique des projets.

[1] Voir *Bulletin technique*, 1914, page 284 et 1915, page 81.

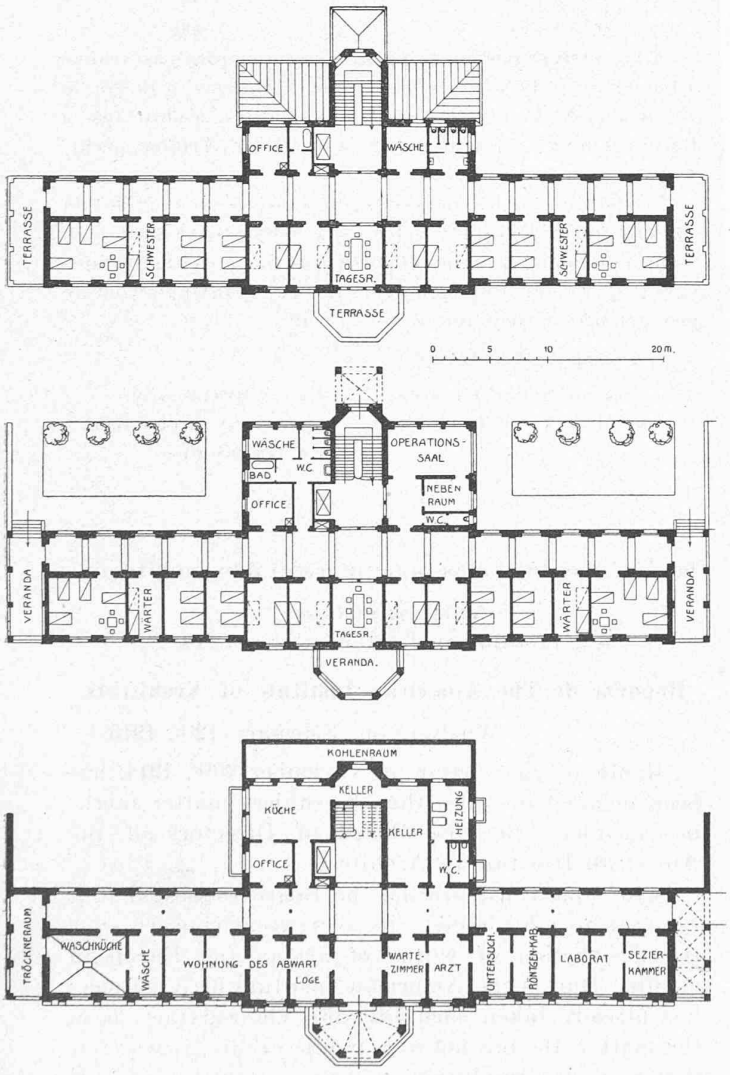

Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et du 1er étage. — 1 : 600.

IIIme prix : Projet de M. *Jos. Troller*, architecte à Fribourg.

Clichés de la *Schweizer. Bauzeitung.*

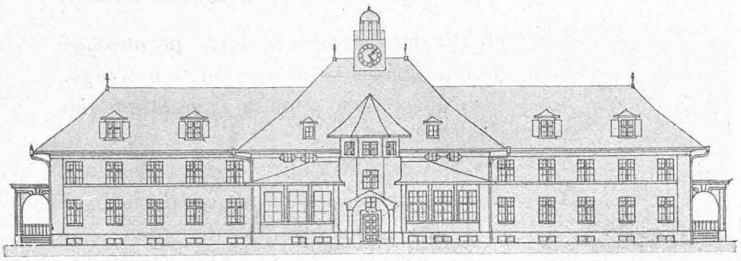

IIIme prix : Façade nord. — 1 : 600.

Le N° 9 *Axe* se distingue par une architecture qui quoique un peu sévère peut être appelée très bonne ; par contre l'étroite et longue cour d'entrée au nord est inadmissible ; les deux réfectoires sont mal placés, le deuxième escalier satisfait plus à la symétrie qu'à un besoin ; ce projet n'a pas d'entrée carrossable du côté sud, soit du côté de la nouvelle route.

Le N° 17 *All right* se distingue par une architecture pittoresque, du côté nord trop compliqué ; son plan est aussi compliqué ; dans un bâtiment comme le nôtre, un escalier devrait suffire, les réfectoires sont insuffisants. Somme toute, ce projet intéressant aurait gagné à être condensé et simplifié.

Le N° 19 *Cavitas super Omnia* plan simple et clair ; ses services sont bien ordonnés ; toutes les chambres de malades sont avantageusement placées au midi ; la salle d'opération avec son service est bien étudiée ; l'accès pour les voitures du côté sud pourrait facilement être amélioré ; ce projet a une architecture en général satisfaisante.

Le N° 33 *Sulpicius maximus* plaît par son architecture simple et harmonieuse ; son plan est clair ; la distribution *verticale* des divisions pour hommes et femmes n'est pas favorable ; elle entraîne, entr'autres inconvénients, celui que deux étages sont dépourvus de réfectoires, tandis qu'un étage en a deux. Le nivellement du terrain n'a pas été suffisamment pris en considération ; coupe, façades et plans ne correspondent pas dans leurs niveaux.

Le N° 38 *Eros*, ce projet a une grande analogie avec le précédent N° 33. Il a les mêmes avantages, mais aussi les mêmes défauts.

Le N° 36 *Hygiea* a très bien étudié la déclivité du terrain; les accès au bâtiment sont aussi faciles du côté nord que du côté sud ; son architecture est harmonieuse, ses plans sont en général bien étudiés ; les chambres réservées aux femmes en couches sont mal placées à l'ouest.

Le N° 40 *An der Sonne* est un bon projet qui se distingue par son originalité ; son plan est très bien étudié, tous les services y sont bien à leur place, si quelques chambres de malades et l'escalier sont un peu trop petits, il peut y être très facilement remédié, dans ce cas particulier, sans changer en rien la bonne disposition du tout. Les façades, surtout celle du nord sont intéressantes.

Le N° 41 *Sanitas* présente un plan très bien distribué, quoique présentant du côté nord des décrochements trop nombreux et trop importants ; malheureusement l'architecture des façades est ici très inférieure aux plans.

Le N° 45 *An Sonniger Halde* a un plan très bien étudié ; d'une grande simplicité. Sans prétention est aussi son architecture ; sous ses dehors modestes, ce projet est bon.

Le N° 52 *Hippocrate* présente aussi dans son plan une division verticale des logements attribués aux hommes et aux femmes ; les chambres de malades placées aux combles n'ont pas paru acceptables au jury ; les cours latérales à droite et à gauche de l'entrée formeraient des trous trop profonds ; du reste bonnes façades dans le caractère du pays ; accès faciles dans les deux directions.

Le N° 53 *Uechtland* montre un bon plan auquel nous reprochons d'avoir distribué les chambres de malades sur trois étages ; les façades sont bonnes et très bien étudiées.

En dernier examen cinq projets sont retenus pour être soumis à un classement final, ce sont les numéros 19, 36, 40, 41 et 45. Ce dernier classement auquel il a été procédé avec un soin minutieux a donné le résultat suivant :

1. N° 40. *An der Sonne*. — 2. N° 45. *An Sonniger Halde*. — 3. N° 19. *Caritas super Omnia*. — 4. N° 36. *Hygiea*. — 5. N° 41. *Sanitas*.

Les 3 000 fr. mis à la disposition du jury pour les trois premiers projets ont été distribués comme suit :

1er prix	Fr.	1 200.—
2me »	»	1 000.—
3me »	»	800. —

A l'ouverture des enveloppes, le premier prix s'est trouvé attribué au N° 40, à M. In der Mühle, architecte, à Berne ; le 2me prix au N° 45, à MM. Lutsdorf & Mathys, architectes, à Berne et le 3me prix au N° 19, à M. Joseph Troller, architecte, à Fribourg.

En terminant, les membres du jury, en remerciant la commission de l'Hospice Daler de la confiance qu'elle a bien voulu leur donner, prennent la liberté de lui conseiller de donner à M. In der Mühle, auteur du projet distingué par le premier prix, l'exécution de son travail.

Fribourg, le 28 mars 1915.

Rom. de Schaller, arch.	Henri Meyer, arch.
Dr Méd. V. Surbeck, Berne.	E. Ermann, arch., Bâle.
	Fr. Grænicher.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Suite des réponses à la protestation du 20 novembre 1914 [1].

Réponse de The American Institute of Architects.

Washington, February 12th, 1915.

Reply to your letter of November 20th, 1914, has been delayed in order that its subject matter might be considered by the Board of Directors of the American Institute of Architects.

After due consideration the Board requested that Iexpress to your Society its very great concern over the destruction of works of art in the European conflict. But as the American Institute of Architects has already taken such full and vigorous action in the matter, though not of a public nature, it was felt that no public resolution or expression at the present time would be proper.

Personnaly, my whole sympathy is with the movement which you have undertaken and it is my sincere wish that your Society through its influence and

[1] Voir N° 8 du 25 avril 1915, page 94.

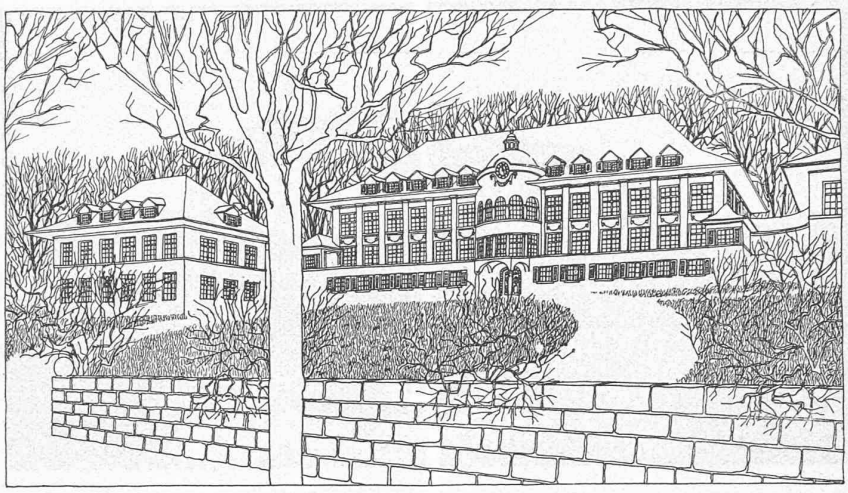

Clichés de la *Schweizer. Bauzeitung.*

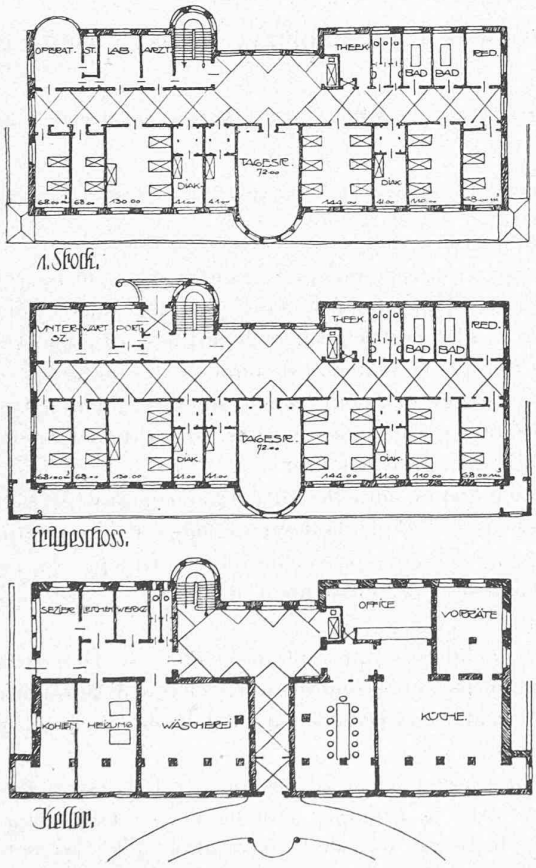

Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et du 1er étage. — 1 : 600.

Façade nord. — 1 : 600.

CONCOURS POUR L'HOPITAL DALER, A FRIBOURG

1er prix : Projet de M. *Inder-Mühle*, architecte, à Berne.

barrage et crée ainsi une force totale de 100 000 HP environ. Le devis des travaux, sans les usines hydrauliques, est de 39 millions de roubles (104 millions de fr.).

En 1911, un groupe franco-russe se forma par l'initative de M. le prof. *Golliez*, dans le but d'étudier la correction du Dnièpr et la jonction du Don au Volga et de demander la concession de ces travaux.

Ce groupe composé des dix plus grandes banques de St-Pétersbourg et de maisons de construction françaises, allemandes et suisses, obtint de S. M. le Tsar l'autorisation de faire sur place les levés nécessaires et de présenter un projet de régularisation du Dnièpr, entre Ekaterinoslaw et Alexandrowsk.

MM. *Golliez et Chappuis* furent chargés de toutes les études et les moyens financiers nécessaires furent mis à leur disposition.

Nos projets de régularisation du Dnièpr sont basés, comme idée générale, sur l'établissement de barrages *mobiles*, créant des lacs navigables, réunis par des canaux navigables, à l'extrémité desquels sont disposées des usines et des écluses.

Pour l'étude complète de ce problème, il était indispensable de faire un relevé de la contrée, afin de compléter les éléments divers mis à notre disposition par le gouvernement russe.

M. l'ingénieur *Develey* voulut bien, pendant l'été 1912, se charger de diriger les études sur place et pour cela il organisa des équipes d'opérateurs russes qui remirent leurs levés vers la fin de 1912, en sorte que l'étude du projet put commencer en 1913, sous la direction de M. l'ingénieur *Bourgeois*.

Pendant la même année 1912, M. *Th. Golliez* fils, fit

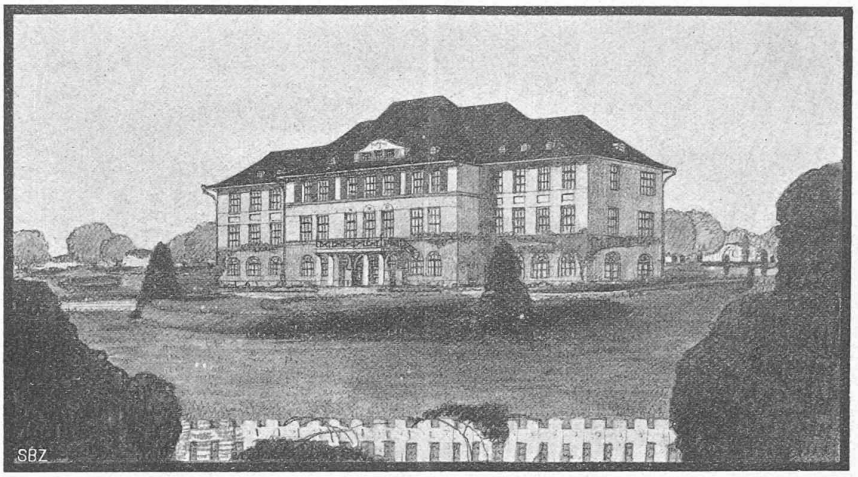

Clichés de la *Schweizer. Bauzeitung*.

CONCOURS POUR L'HOPITAL DALER, A FRIBOURG

IIme prix : Projet de MM. *Lutstorf & Mathys*, architectes, à Berne.

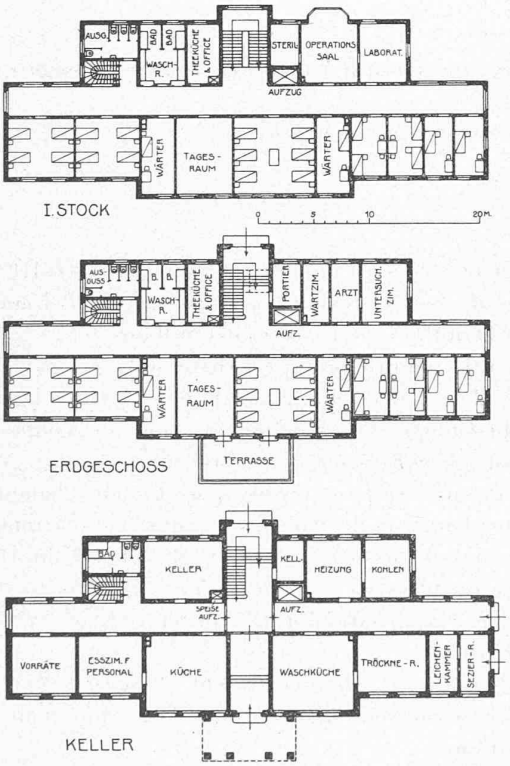

Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et du 1er étage. — 1 : 600.

Façade nord. — 1 : 600.

une étude complète de la limnimétrie du Dnièpr, afin de se rendre compte de la force disponible et des conditions d'établissement des *usines de force* et des canaux de *navigation*.

D'Ekaterinoslaw à Alexandrowsk, sur environ 75 km., le Dnièpr s'est frayé un cours sinueux en sciant les roches granitiques d'un immense plateau ondulé, sans forêts, et cultivé en blé, c'est le grenier de la Russie. Le manque de forêts fait que ce plateau est soumis à des ouragans terribles très dangereux pour les bateaux descendant le Dnièpr qui, ballotés par les vents et jetés sur les rochers, risquent à chaque instant de sombrer.

La navigation actuelle entre Ekaterinoslaw et Alexandrowsk ne se fait qu'à la descente, elle est surtout faite par des radeaux de bois, provenant du haut Dnièpr, chargés de marchandises, principalement des blés et des bois de chauffage.

Les quelques barques qui descendent le Dnièpr ne le remontent pas, elles sont démolies en aval d'Alexandrowsk et leurs matériaux vendus comme bois de construction et de feu.

Pour développer la navigation il est indispensable de rompre avec la pratique actuelle de ne faire dans les porogs du Dnièpr que de la navigation à la descente, il faut absolument résoudre le problème de la navigation à la montée.

Projet de canalisation du Dnièpr.

A la base du projet se trouvent avant tout les considérations suivantes :

1° Pour l'économie d'établissement et de service des usines il est avantageux de concentrer en un seul endroit la plus grande chute possible du cours d'eau.

2° Il est désirable de maintenir la nappe de la retenue à un niveau aussi constant que possible ; pour cela il faut